



## La revue des politiques en matière de langues officielles

- Ce projet vise à :
  - réduire le nombre d'instruments de politiques et de rapports et d'en améliorer la pertinence;
  - relier les politiques et les rapports aux priorités et aux résultats;
  - améliorer l'accès aux instruments de politique et à les adapter aux publics visés et
  - restructurer les politiques, les simplifier, en réduire le nombre et les moderniser.
- Les politiques existantes sont réorganisées de façon à en ressortir un ensemble d'instruments intégrés, faciles à comprendre et axés davantage sur les valeurs.
- Les nouvelles politiques renforcent la reddition de comptes et établissent clairement les rôles et les responsabilités des ministères et organismes fédéraux.
- La revue :
  - est complétée pour ce qui est de la phase I qui touche la *Politique sur la langue de travail* et la *Politique sur les langues officielles pour la gestion des ressources humaines*;
  - portera, dans sa phase II, sur les politiques touchant aux questions de services et de communications avec le public, en 2004-2005;
  - vise à mettre l'accent sur les valeurs de la *Loi sur les langues officielles*, y compris le respect et à en définir les caractéristiques et les principes et
  - comporte une stratégie de diffusion des politiques axée sur Internet pour en faciliter l'accès.